



Union Patriotique

DU RHONE



BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MO

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Abonnement facultatif : 2 francs

Francs ! rien que Francs !
V. DE LAPRADE.

LES ADHÉSIONS ET ABBONNEMENT

sont également reçus

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Le mardi de chaque semaine
de 7 à 9 h. du soir

Compte rendu des Travaux du Comité

Réunion mensuelle du 15 septembre 1903.

La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Boucher, vice-président, remplaçant M. Chambard-Hénon, absent de Lyon.

FÉLICITATIONS

Le Comité décide qu'une lettre de félicitations sera adressée en son nom à M. Compayré, recteur de l'Université de Lyon, récemment nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Il félicite cordialement M. Boucher à l'occasion du mariage de sa fille avec M. Georges Aveyron et M. Mazoyer pour l'éclatant succès de la fête donnée à Lyon par la Landwehr de Genève, fête dont il a été un des principaux promoteurs et organisateurs (1^{er} et août).

REMERCIEMENTS

L'Union Patriotique du Rhône a reçu des lettres de remerciements de la Société de Tir de Valsonne, de M. le commandant Berthet en son nom personnel et au nom du Tir de l'Armée Territoriale, de la Fédération Colombophile de Lyon, de l'Avant-Garde de Lyon, etc., etc.

DÉLÉGATIONS

Compte-rendu est donné des délégations : Enfants de l'Avenir (26 juillet) : MM. Desbat et Reybet. — Alsace-Lorraine (2 août) : M. Kœnig. — Touristes de Saint-Clair (9 août) : M. Buisson. — Mobiles du canton de Beaujeu, à Chiroubles (13 septembre) : M. Boucher. — Association de Gymnastique, 11^e concours (13 septembre) : M. Buisson.

NOUVELLES DÉLÉGATIONS

Française de Lyon (20 septembre) : M. Kœnig (présidence). — Vétérans, section de Caluire (27 septembre) : M. Bouvret. — Anciens Mobiles du Rhône (4 octobre) : M. Chambard-Hénon.

PLAQUES COMMÉMORATIVES

Lecture est donnée d'une lettre de M. Colin, maire de Lamure-sur-Azergues, insérée plus loin.

SUBVENTIONS

Une somme de cent francs est votée à la commune d'Ouroux qui se propose d'élever un monument à la

mémoire de ses enfants morts pour la patrie en 1870-1871.

Notre Association décide également de s'inscrire comme membre donateur à la Société philanthropique amicale du Soldat, 57, rue de Rambuteau, à Paris.

QUESTIONS DIVERSES

Le Comité décide de mettre à l'étude la question du mode de perception des cotisations.

La séance est levée à dix heures.

APRÈS SÉANCE

ACADÉMIE DE LYON

Luchon, le 22 septembre 1903.

A M. Chambard-Hénon, président de l'Union Patriotique du Rhône.

Mon cher Président,

Je suis très sensible au témoignage de sympathie que vous voulez bien m'adresser.

Le prix de la distinction qui m'a été conférée est doublé quand elle vaut à celui qui en est l'objet des félicitations comme les vôtres.

Je suis très fier des compliments que vous me transmettez au nom de l'Union Patriotique du Rhône, et je vous prie de transmettre à vos collègues l'expression de mes sentiments les plus reconnaissants.

Veuillez me croire bien cordialement à vous,

Gabriel COMPAYRÉ.

CONDOLÉANCES

Nous exprimons, au nom de l'Union Patriotique du Rhône, nos bien vives condoléances à nos amis et collègues, MM. Hess et Desbat, qui viennent d'être cruellement éprouvés par un deuil de famille.

LES PLAQUES COMMÉMORATIVES

Mairie de Lamure-sur-Azergues.

Monsieur le Président de l'Union Patriotique,

En réponse à votre lettre du 7 courant, faisant suite, dites-vous, à celle du 26 avril dernier, accompagnée de documents relatifs à la création, possible ou non, des Plaques commémoratives de 1870-1871, dans ma commune, chef-lieu de canton, j'ai l'honneur de

vous informer que je ne me souviens pas avoir reçu de documents; cette lettre s'est, sans doute, égarée. Veuillez me dire ce qu'il en est de votre proposition.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire : H. COLIN.

La LANDWEHR de GENÈVE

M. E. Cavalli, officier commandant le corps de musique de la Landwehr de Genève, a adressé aux journaux lyonnais une note dont voici les extraits essentiels :

« De retour dans nos foyers et encore sous l'impression profonde que nous a laissée l'admirable réception faite à notre corps de musique par la population lyonnaise toute entière, nous venons la remercier encore une fois pour sa large hospitalité, sa cordiale amitié et pour tous les sentiments dont elle a été si prodigue envers nous et dont le souvenir restera impérissable dans nos cœurs.

« Merci surtout à M. Mazoyer, le chef aimé des Touristes Lyonnais, qui, par son inépuisable bienveillance et son dévouement amical envers notre société, a été véritablement la cheville ouvrière de notre visite.

« Merci enfin à M. Lavigne, premier adjoint ; à M. Falconnet, président des Touristes Lyonnais ; à M. Giordan, président de l'Harmonie Gauloise, ainsi qu'à M. Kiemlé, son distingué chef, et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué, par leur amabilité, leur bienveillance, à nous rendre aussi cordial et aussi charmant notre séjour dans votre belle cité lyonnaise.

« Genève, 3 septembre 1903 ».

XI^e CONCOURS DE L'ASSOCIATION

Lyon-Vaise 12-13 septembre 1903

Nous avons relaté, à diverses reprises, dans ce Bulletin, les phases de l'organisation du XI^e Concours de l'Association de gymnastique de Lyon et du Rhône, couronné, les 12-13 septembre, par un succès légitime et attendu.

Commencée le samedi par une brillante retraite aux flambeaux, la fête se continuait le lendemain, dès 6 heures, par le Concours organisé dans la vaste propriété de M. Radisson, rue du Bourbonnais, où toutes les dispositions avaient été prises pour une installation parfaite.

A une heure, quai de Vaise, avait lieu le rassemblement pour le défilé auquel participaient les sociétés suivantes, gymniques, musicales, cyclistes, etc.

Alerte de Lyon, Alsace-Lorraine, Avant-Garde de Lyon, Avant-Garde de Villefranche, Avenir de Lyon, Cécilienne de Vaise, Cercle Populaire de la Guillotière, Cor-Club de Lyon, Compagnie Maritime de Sauvetage, Echo de Vaise, Eclair, Enfants de l'Est, Eclair de Villeurbanne, Enfants de l'Avenir, Enfants du Rhône, Enfants de la Valserine, Espérance du Bugey, Espérance de Commeny, Espérance de Cours, Espérance de Grenoble, Excursionnistes Lyonnais, Fanfare des ateliers Pigué, Fanfare de Serin, Fanfare des Touristes, Française de Lyon, Fraternelle de Saint-Etienne, Jeunes Amis de Jujurieux, Jeune France de Lyon, Bellevilloise, Bellone, Gauloise, Lyonnaise, Martiale, Mineurs de Saint-Bel, Patrie de Lyon, Patrie de Saint-Rambert, Section Suisse de Gymnastique, Société de Gymnastique d'Oullins, Touristes Lyonnais, Touristes de Saint-Clair, Touristes de Tarare, Touristes de Villeurbanne, Union Sportive de Monplaisir, Union Terrestre, Vélophile Lyonnais, Vigilante Fraternelle, Volontaires Croix-Roussiens, Volontaires Stéphanois.

A 2 heures arrivent les sociétés concurrentes. Aux sons de la marche de *Sambre-et-Meuse*, elles défilent autour de l'arène, au milieu des applaudissements du public. Puis commencent les productions, toutes fort intéressantes et dénotant un travail des plus assidus.

Parmi ces productions, il convient de signaler une innovation, celle de la présentation d'une section de fillettes, dirigée par M. et Mme Gruffy, de la Fran-

çaise de Lyon. Ces charmantes enfants ont été vivement applaudies.

La tâche du jury a été, certes, très ardue, mais, sous la direction de nos amis MM. Gindre, président, et Blanchard, secrétaire, ses opérations ont été conduites avec autant de sûreté que de célérité.

A la tribune d'honneur, on remarquait : MM. Chambard-Hénon, président de l'Association et délégué de l'Union des Sociétés de gymnastique de France ; Koenig, président du Comité d'organisation ; Boiry, chef adjoint du cabinet de M. le préfet ; commandant Gauroy, représentant le gouverneur de Lyon ; Ch. Buisson, représentant l'Union Patriotique du Rhône ; Pierre Robin, conseiller général ; Manus, conseiller d'arrondissement ; Mermillon, Bossy, Blanc, Voidier, Raton, etc., conseillers municipaux ; Commandeur, secrétaire du tribunal de commerce ; Jacob, vice-président ; Manson, secrétaire et Ephantin, trésorier de l'Association ; Pélissier, commissaire général de la fête ; Autin, Renard, délégués cantonaux, et les présidents de nombreuses sociétés de gymnastique ; MM. Falconnet, des Touristes Lyonnais ; Joly, de l'Alsace-Lorraine ; Chaleyssin, de la Jeune France ; Thévenon, de la Martiale ; Bussery, des Enfants de l'Avenir ; Burckhardt, de la section Suisse ; Rivat, de l'Alerte ; Sainte-Marie, président de la Société Lyonnaise de sauvetage, etc., etc.

Vient ensuite la partie toujours impressionnante de ces fêtes.

On voit s'avancer environ 600 gymnastes qui, au commandement de M. Giraud, moniteur général, s'espacent d'une façon très régulière et exécutent, sur un rythme indiqué par l'Echo de Vaise, les mouvements de la fête fédérale de Marseille. L'effet produit est saisissant, aussi l'assistance ne ménage-t-elle pas ses applaudissements.

Immédiatement après cette production, la fanfare joue le « Salut au Drapeau ! » et M. Bouchet, président de la Société d'Oullins, monte à la tribune d'honneur pour remettre au président le fanion dont il est le détenteur depuis l'année dernière.

Tous les drapeaux, massés au pied de la tribune, saluent le drapeau de l'Association.

M. le docteur Chambard-Hénon, en quelques mots, dit alors l'ambition de l'Association : préparer les jeunes gens, les aguerrir pour leur rendre plus facile le passage dans l'armée, en faire de bons citoyens.

« Nos jeunes gens, dit-il, fermement attachés à la République, suivent tout droit la route qui conduit à notre idéal de liberté, d'égalité et de fraternité. »

Puis il prend le fanion de l'Association et le remet, pour un an, au président de l'Eclair, il termine en invitant toute l'assistance à crier avec lui : « Vive la République ! »

M. Gindre, président du jury, donne alors lecture du palmarès de gymnastique, marche et tir, reproduit tout au long dans les journaux lyonnais.

Des objets d'art sont offerts à MM. Giraud, moniteur général, Mercier, secrétaire général, et Lebeau, trésorier, en reconnaissance des services qu'ils ont rendus à l'organisation.

La Marseillaise a clos dignement la fête de jour.

A 7 heures avait lieu, au Café du Cercle, place de la Pyramide, le dîner offert par les organisateurs aux invités, et principalement au jury. Autour de la table, se retrouvent les personnalités présentes au concours.

Au dessert, M. Koenig, président du Comité d'organisation remercie l'Eclair de lui avoir offert cette présidence. Il fait retomber le mérite de la réussite de la fête sur ses nombreux collaborateurs, remercie le jury, notamment les officiers : M. le capitaine Léchère, MM. les lieutenants Finat et Rostaing qui ont bien voulu en faire partie, les Anciens Elèves de Joinville, nos camarades suisses, la presse, et termine son toast en buvant à la République.

M. Chambard Hénon, porte, selon la tradition de l'Association, le toast loyal au Président Loubet, dont la bienveillance, dit-il, est acquise depuis longtemps

POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE (1)

Qu'a-t-on fait et que peut-on faire pour lutter contre le mal? Si l'organisation générale de notre enseignement est obstinément défavorable à l'éducation physique, il serait injuste de méconnaître les efforts de l'initiative privée et les encouragements officiels qu'elle a reçus. D'abord il faut rappeler que l'enseignement libre est parfois, à ce point de vue, supérieur à l'enseignement public. Plus riches, mieux installés, disposant de plus d'espace, plus maîtres aussi de leur temps, sinon de leurs programmes, de leur personnel aussi, certains établissements font à l'hygiène et aux exercices physiques une place beaucoup plus large; on y joue, souvent même il n'est pas permis ni possible de n'y pas jouer.

D'autre part, dans l'Université même, il y a des hommes qui ont plaidé la cause de l'éducation physique, et l'administration leur a parfois accordé un peu de temps et d'espace, ou même une collaboration active pour l'organiser. Ce n'est pas la faute de Duruy, par exemple, si la cause n'a pas été gagnée, et ce grand ministre avait vu juste, là comme ailleurs, car il avait entrepris de vivifier l'éducation. On se rappelle sans doute aussi la vigoureuse campagne, menée, vers 1885, par M. Paschal Grousset (Ph. Daryl) et qui a abouti à l'organisation de *tendits* parisiens ou régionaux. Beaucoup de tentatives locales ainsi suscitées ont échoué ou se sont découragées. Quelques-unes ont subsisté. J'ai, pour ma part, beaucoup contribué à la fondation d'une ligue de l'éducation physique qui dure encore à Besançon, et qui a fait quelque bien. A Bordeaux, le Dr Tessié, dont l'ardeur est infatigable, avec le concours de l'administration et des dévouements qu'il a provoqués, a fondé la Ligue Girondine qui a étendu son action à toute cette région du Sud-Ouest et qui paraît toujours très prospère. A Paris, certains lycées gardent un peu du mouvement que cet effort avait lancé; j'ai rappelé aussi que les sports groupaient ici ou là, à Lyon en particulier, quelques élèves en sociétés plus ou moins nombreuses et actives. Certaines Associations d'anciens élèves d'écoles primaires organisent quelques promenades ou exercices. Enfin les œuvres admirables des *Enfants à la montagne, ou à la mer*, ou des *Vacances à la campagne* rendent à des milliers d'enfants affaiblis par la misère ou la vie sédentaire un peu de santé et de vigueur. Malgré tout, cela reste bien limité et bien insuffisant. Ni la famille ni l'école n'assurent l'éducation physique de l'enfant.

Il y a, ce semble, deux partis possibles; ou bien laisser aux familles le soin de s'en charger, à la condition de les amener à la conscience de leur devoir et de laisser aux enfants le loisir nécessaire; ou bien, si l'école absorbe de plus en plus le temps des enfants, organiser à l'école l'éducation physique en y consacrant le *temps, l'espace, la bonne volonté* et la *science* nécessaires. La première solution, théoriquement souhaitable et à laquelle il faudra garder une place, est, en fait, presque toujours insuffisante, souvent impossible ou illusoire. Beaucoup de familles manquent des conditions que je viens de rappeler. Mais il reste vrai qu'il faudrait les exciter toutes à s'en occuper, et que l'école doit laisser le loisir de faire ce dont elle ne veut pas ou ne peut pas — provisoirement ou non — se charger. Si elle n'organise pas les jeux et exercices physiques, qu'elle n'en prive pas les enfants en réclamant toute leur journée pour les devoirs et les leçons. En tous cas, il faudra qu'elle établisse l'éducation physique pour tous ceux qu'elle garde, pour les internes et les demi-pensionnaires, pour tous ceux qui passent la journée entière, à l'école secondaire ou primaire.

Ici, presque tout est à faire. Quand on a l'espace ou les moyens, on manque de temps ou de bonne volonté. Ou si, par hasard, on est animé d'un beau zèle dans quelque école largement installée, on ne sait pas s'y prendre et surtout — et partout — le temps fait défaut, car on le réclame au nom des programmes et des examens! Il faut absolument travailler, par un mouvement d'opinion, à obtenir de notre enseignement public, primaire et secondaire, ces conditions et moyens de l'éducation physique. La *bonne volonté* d'abord, qui procurera tous les autres. C'est affaire de propagande et d'initiative organisée. Il faut que cette vérité s'impose à tous et soit largement répandue par des livres, des articles de revues et de journaux (2), des conférences.

Mais cette propagande semble devoir être surtout l'œuvre de sociétés qui en assument l'entreprise. Telle est la *Ligue des médecins et pères de famille* récemment fondée à Paris et qui devrait être constituée dans chaque ville. J'espère avec le docteur Nemo, que cet exemple sera bientôt suivi à Lyon. Cette Ligue a organisé, pour le 1^{er} novembre prochain un Congrès d'*Hygiène scolaire* dont les travaux seront certainement intéressants et qui sera comme la préface du Congrès international qui se tiendra, à Nuremberg, en avril 1904. Celui-ci est préparé, dès maintenant, par l'*Association générale allemande pour l'Hygiène scolaire* qui fait circuler un questionnaire très développé et très suggestif.

Je ne saurais trop prier nos amis de s'intéresser à cette propagande et à ces initiatives. C'est le moyen le plus sûr, le plus rapide, le seul moyen, sans doute, de gagner, chez nous, la cause de l'éducation physique. Nous obtiendrons facilement, par là, les autres conditions: 1^o la *science* des moyens, assurée par la diffusion de l'enseignement de l'hygiène scolaire parmi les maîtres de la jeunesse, et de l'organisation d'une école normale d'éducation physique semblable à celle de Stockholm (1). 2^o l'*espace*. En attendant que chaque école ait son installation d'exercices physiques, on saura, si l'on veut, trouver à proximité de chaque ville et aménager un terrain — ou plusieurs — où les groupes d'enfants seraient conduits à tour de rôle. 3^o le *temps* enfin. C'est la grosse difficulté, car nous nous heurterons à toute l'organisation de l'enseignement et des programmes. Mais on finira par se rendre à la nécessité et à la raison, et on trouvera du temps, soit en allégeant — non en paroles, mais en fait — les programmes, soit en réglant autrement les emplois du temps et les études sur les mêmes programmes.

Déjà, il convient de le rappeler, on a prescrit un repos d'au moins cinq minutes entre deux classes d'une heure consécutives. Dans un cas comme dans l'autre, que les amis des études, et je pense en être, ne s'alarment pas. Quand nos enfants travailleront, activement et méthodiquement, huit heures par jour, soyez sûrs qu'ils sortiront de l'école ou du lycée aussi instruits que nos diplômés et bacheliers d'aujourd'hui. J'ai, pour mon compte, la certitude que leur esprit sera plus alerte et plus robuste. Et je réclame, pour les écoliers, la journée de huit heures; disons, si l'on veut, les *Trois-Huit*.

Je résume en deux mots ces notes un peu rapides. L'avenir physique, intellectuel et moral de notre race, de notre pays risque d'être compromis par le défaut de notre éducation physique (hygiène et exercices). C'est un devoir pressant de travailler à l'organiser, soit dans la famille, soit à l'école. — J'ai eu l'assurance que nos amis de l'Union patriotique s'intéresseraient à cette question et à cette propagande. Ils me pardonneront d'avoir pris tant de place dans le *Bulletin* et retenu si longtemps leur attention.

C. CHABOT.

La Vie de Pasteur⁽²⁾

L'histoire de l'Académie des Sciences pendant la guerre vaut la peine d'être résumée en quelques lignes. Dans la première période, l'Académie, s'imaginant, comme le reste de la France, que le succès de nos armes ne faisait pas de doute, poursuivit sa tâche purement scientifique. Aux premières défaites, ce fut un désarroi. Mais bientôt l'Académie voulut mieux que sa part de sollicitude, elle voulut sa part de collaboration nationale. Ce qui tenait à la défense et à la santé publiques devint le principal objet de son examen. Après une lecture sur des essais pour diriger les aérostats, on s'occupait de procédés pour conserver la viande pendant le siège. A telle autre séance c'était un exposé inquiet sur l'alimentation des petits enfants. Vers la fin d'octobre, on ne pouvait trouver, dans tout Paris, que 20.000 litres de lait par jour. On supplia les gens valides de s'en abstenir. C'était pour les enfants la vie ou la mort.

(1) M. Demény fait depuis longtemps des cours à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Le docteur Nicolas fait, à la Faculté des Lettres de Lyon, un cours libre d'hygiène scolaire suivi par beaucoup d'instituteurs. Il serait injuste d'oublier que le Ministère de l'Instruction publique a organisé, le mois dernier, à Paris, des cours théoriques et pratiques qui sont peut-être l'embryon de cette Ecole normale.

(2) Voir le bulletin de juillet 1903.

(1) Voir les Bulletins d'août et septembre.

(2) Voir, par exemple, les livres de MM. Fonssagrives, La-grange, Tissié, Demény, etc. Cf. les articles parus, cette année, dans le *Lyon Médical* et où le docteur Bouveret a mis tant d'autorité et de conviction; le docteur Nemo a consacré aussi à l'éducation physique sa causerie du 30 juillet dans le *Lyon Républicain*.

Déjà tant de petits cercueils venaient chaque soir prendre la place des berceaux.

Visions des morts de vingt ans et des morts âgés de quelques jours passaient ainsi au-dessus de la salle habituelle des réunions. C'est à l'une de ces séances, dans la tristesse d'une dernière journée d'automne, qu'un membre de l'Institut, âgé de quatre-vingt-cinq ans, qui avait cru, comme Pasteur, à la civilisation, aux liens qui établissent des rapprochements entre les peuples par les sciences, les lettres et les arts, parcourant du regard les fenêtres de l'Institut garnies de sacs de terre pour protéger la bibliothèque contre l'éclat des bombes, songeant qu'il avait fallu cacher dans des souterrains des documents précieux, des pièces uniques, c'est à l'une de ces séances, que Chevreul, les cheveux en auréole, s'écriait de sa voix forte, dans une stupefaction désolée :

« Et nous sommes au XIX^e siècle, et, il y a quelques mois, le peuple français ne se doutait pas d'une guerre qui a mis sa capitale en état de siège, qui a tracé autour de ses remparts une zone déserte où celui qui a semé n'a pas récolté. Et il y a des universités publiques où l'on enseigne le beau, le vrai et le droit ! »

« La force prime le droit », avait dit Bismarck. Un journaliste de la *Gazette de Silésie* imagina une autre expression qui fit le tour de l'Europe : « Le moment psychologique du bombardement ». Le 5 janvier, un des premiers obus prussiens, au sifflement aigu comme un avertisseur sinistre, s'enfonça dans le jardin de l'Ecole Normale. Un autre éclata en pleine ambulance de l'Ecole. Le sous-directeur, Bertin, se précipitant à travers une fumée épaisse et asphyxiante, constata que nul malade, heureusement, n'était atteint. Il retrouva le culot de l'obus entre deux lits. Les malades se trainèrent dans les escaliers, à la recherche d'un abri, au rez-de-chaussée, dans les salles d'études et de conférences. Ce n'était guère plus sûr.

Des hauteurs de Châtillon, les batteries ennemies bombardaient toute la rive gauche. Les Prussiens, se souciant peu des drapeaux blancs à croix rouge de Genève, réglaient leur tir sur le Val-de-Grâce et sur le Panthéon. « Sommes-nous assez loin de cette Allemagne que nous rêvions naïvement, d'après les poètes et les romanciers ? » écrivait, le 9 janvier, l'auteur de *Barbares et Bandits*, Paul de St-Victor.

A cette même date, Chevreul lut, à l'Académie des Sciences, la déclaration suivante :

« *Le Jardin des Plantes médicinales, fondé, à Paris, par édit du roi Louis XIII, à la date du mois de janvier 1626;*

« *Devenu le Muséum d'histoire naturelle, par décret de la Convention du 10 de juin 1793,*

« *Fut bombardé,*

« *Sous le règne de Guillaume 1^{er}, roi de Prusse, comte de Bismarck, chancelier,*

« *Par l'armée prussienne, dans la nuit du 8 au 9 de janvier 1871.*

« *Jusque là, il avait été respecté de tous les partis et de tous les pouvoirs nationaux et étrangers. »*

A cette lecture, Pasteur regretta plus vivement encore de n'avoir pas été à Paris pour signer, lui aussi, cette protestation. La plainte fière d'un vaincu, il songea, de sa petite maison d'Arbois, à la jeter à son tour au vainqueur impitoyable. Le souvenir du diplôme qu'il tenait de l'Université de Bonn lui revint avec amertume.

Lorsque l'Université de Bonn lui avait adressé, en 1864, ce diplôme de docteur en médecine où l'on rappelait que « par ses expériences très pénétrantes il avait le plus contribué à la connaissance de l'histoire de la génération des petits organismes et avait fait heureusement avancer la science des fermentations », il avait ressenti la joie de constater la marche de ses travaux qui découvriraient, dès cette époque, de vastes horizons aux études médicales. Ce diplôme de docteur en médecine, décerné d'après un vœu unanime, il le montrait avec fierté.

« Aujourd'hui — écrivait-il, le 18 janvier 1871, au doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Bonn, après avoir rappelé ses sentiments d'autrefois — aujourd'hui, la vue de ce parchemin m'est odieuse, et je me sens offensé de voir mon nom, avec la qualification de *virum clarissimum* dont vous le décorez, se trouver placé sous les auspices d'un nom voué désormais à l'exécration de ma patrie, celui de *Rea Guilelmus*.

« Tout en protestant hautement de mon profond respect envers vous et envers tous les professeurs célèbres qui ont apposé leur signature au bas de la décision des membres de votre ordre, j'obéis à un cri de ma conscience en venant vous prier de rayer mon nom des archives de votre Faculté et de reprendre ce diplôme en signe de l'indignation qu'ins-

pirent à un savant français la barbarie et l'hypocrisie de celui qui, pour satisfaire un orgueil criminel, s'obstine dans le massacre de deux grands peuples.

« Depuis l'entrevue de Ferrières, la France combat pour la respect de la dignité humaine et la Prusse pour le triomphe du plus abominable des mensonges, savoir, que la paix future de l'Allemagne est au prix du démembrement de la France, tandis que, pour tout homme sensé, la conquête de l'Alsace et de la Lorraine est l'enjeu d'une guerre sans limite... »

La protestation se terminait par ces mots : « Ecrit à Arbois (Jura) le 18 janvier 1871, après la lecture du stigmaté d'infamie inscrit au front de votre Roi par l'illustre directeur du Muséum d'histoire naturelle, M. Chevreul ».

Cette lettre pèsera peu au jugement d'un peuple, dont les principes diffèrent tellement de ceux qui nous inspirent, disait Pasteur, mais elle sera du moins un écho de l'indignation des savants français ».

(A suivre).

R. VALLÉRY-RADOT.

JEAN MACÉ

On se souvient que la Ligue française de l'Enseignement, dont la devise est : *Pour la Patrie, par le livre, par l'épée*, fut fondée en 1866, à Boblenheim (Alsace), par Jean Macé, l'auteur distingué de nombreux ouvrages de vulgarisation scientifique.

Vingt ans après, en 1886, avait lieu à Rouen (*), le sixième Congrès annuel de la Ligue et, dans la séance de clôture (1^{er} mai), l'éminent fondateur de la Ligue, M. Jean Macé, après en avoir fait l'historique, terminait par l'exhortation suivante que nous trouvons au *Bulletin Officiel*, sous la signature du sténographe.

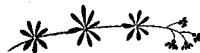
« Et pour en finir, mes amis, par où j'ai fini bien des fois depuis quinze ans que je cours le pays pour prêcher la Ligue, rappelons-nous cette devise de notre première République : « *L'union fait la force* ».

« Rappelons-nous que nous avons besoin d'être forts, d'être forts, .. vous savez tous pourquoi (Mouvement).

« L'année dernière, j'ai entendu dire à la tribune du Sénat que nous ne devions pas nous hypnotiser dans la contemplation des Vosges. Eh bien ! j'en connais, et vous en connaissez tous, qui s'hypnotisent dans cette contemplation : ce sont ceux qui sont de l'autre côté des Vosges ! (Applaudissements). Ils ne comprennent rien, ceux-là, à nos divisions antipatriotiques. Si nous sommes sourds à tout le reste, pensons que ceux-là regardent de notre côté, pensons qu'ils nous demandent de rester unis pour être forts, et confirmons-les par notre attitude dans l'espoir indomptable qu'ils nourrissent, de rentrer un jour dans le giron de la patrie.

« Soyons ce qu'ils nous demandent d'être, ce que nous sommes à leurs yeux. Laissons là ces querelles de nuances qu'ils ne saisissent pas, ces haines de partis qui les scandalisent : soyons une nation de Français ! » (Double salve d'applaudissements prolongés).

(*) Le Congrès international de la paix vient de se tenir à Rouen. Dans la séance du 24 septembre, la *Ligue Allemande de la paix* a proposé à ce Congrès de voter en principe la reconnaissance du *statu quo* international actuel. Cette proposition a été rejetée, les délégués français ayant déclaré qu'ils ne pouvaient pas accepter le traité de Francfort. La question d'Alsace-Lorraine sera évoquée au Congrès de Berne, en 1904.



aux sociétés de gymnastique et qui leur donne chaque année des preuves marquées de sa haute sympathie.

Puis, M. Mermillon termine la série des toasts par quelques mots de remerciements cordiaux à M. Kœnig et par le souhait de réussite du 12^e Concours de l'Association.

Mais il se fait tard : nombreux sont ceux qui quittent le banquet pour aller rejoindre leur poste à la fête de nuit, qui bat son plein : productions gymniques éclairées à l'électricité, feu d'artifice, concert musical et vocal.

Enfin, un bal très animé, a terminé brillamment la 11^e Fête de l'Association de Gymnastique de Lyon et du Rhône.

AUX GRANDES MANŒUVRES

Le 16 septembre se sont terminées les grandes manœuvres des 14^e et 15^e corps d'armée, en présence de M. Loubet, Président de la République, qui en a marqué la clôture par le discours suivant.

Si les difficultés du terrain, a-t-il dit, une grande initiative laissée aux chefs, les nouvelles méthodes employées pour l'alimentation et le ravitaillement ont donné lieu à des fatigues plus grandes et montré pour les hommes et les populations quelques inconvénients peu importants, nous avons pu constater la valeur du commandement, le zèle, l'endurance et le bon esprit des troupes. La constante sollicitude des chefs pour leurs hommes dont ils partagent les fatigues, la confiance des troupes dans ceux qui les commandent, rendent plus facile et plus forte la discipline sans laquelle il n'y a pas d'armée.

Messieurs,

En travaillant sans relâche à l'éducation morale et physique des hommes, en faisant de l'armée nationale dans laquelle passent tous les Français sans exception une école de dévouement, de patriotisme et de solidarité, vous réalisez le vœu de la République, qui est d'avoir une armée instruite, disciplinée et forte, parce que c'est le meilleur moyen d'avoir la paix en augmentant encore les sympathies des nations, qui se rapprochent volontiers des forts qu'elles respectent, et rarement des faibles dont l'amitié et le concours sont inutiles.

Au nom du gouvernement de la République, j'adresse mes sincères félicitations aux officiers de tous grades qui ont pris part aux manœuvres du Sud-Est, aux arbitres dont la haute compétence dégagera les enseignements utiles pour l'avenir, aux sous-officiers et soldats qui ont montré les rares qualités que nous avons déjà si souvent constatées, et je lève mon verre en l'honneur de l'armée française.

Messieurs, avant de nous séparer, vous me permettrez d'adresser quelques mots personnels à trois d'entre vous auxquels me lie une amitié qui remonte à plus d'un demi-siècle. Je suis sûr, d'ailleurs, qu'ils occupent dans votre cœur la place qu'ils ont toujours eue et qu'ils auront toujours dans le mien. Le général Grasset quitte l'armée active, demain, après avoir servi son pays pendant 47 ans, tour à tour en Algérie, au Mexique, à l'armée de l'Est, dominant dans toutes les situations qu'il a occupées l'exemple du dévouement, de la discipline et de ce courage froid et inodeste qui l'ont fait apprécier de tous.

Dans un mois, son camarade le général Faure-Biguet, gouverneur de Paris, le suivra dans le cadre de réserve ; il a, pendant 45 ans, servi sous les plis du drapeau tricolore, dans presque toutes les parties du monde, et il y a montré les rares qualités qui le distinguent et, plus particulièrement, dans l'exercice si délicat des fonctions de gouverneur de Paris.

Si la loi inexorable, l'âge, les force à quitter l'armée active, ils n'en restent pas moins au milieu de nous par le cœur et, dans la vie civile, ils rendront encore de grands services à la République.

Le général Voyron, après avoir parcouru le monde pendant quarante-six ans et conquis tous ses grades par des services que jugèrent des chefs qui s'appellent : Faidherbe, Borgnis-Desbordes, Duchesne, a eu l'honneur de commander notre corps expéditionnaire en Chine ; l'histoire dira la place honorable qu'il y a occupée, à côté des commandants des autres corps expéditionnaires des nations représentées en Chine ; le gouvernement a apprécié ses services et, par une décision spéciale, a prolongé son activité dans la limite d'âge.

Je veux, à ceux qui partent et à celui qui reste, donner ici, dans ce pays qui est le leur, en présence de M. le Ministre de la Guerre, leur chef, au milieu de leurs frères d'armes, en présence de leurs concitoyens qui les chérissent, ce témoignage d'estime et de reconnaissance pour les services rendus qui, pour être personnel, n'en est pas moins mérité et qui, j'en suis sûr, a votre approbation comme elle a la mienne (*applaudissements*).

★★

Le général Grasset a adressé, de son quartier général de Montélimar, l'ordre général suivant aux troupes du 14^e corps d'armée :

Officiers, sous-officiers et soldats,

Un décret du Président de la République me place, à dater du 17 septembre, dans le cadre de réserve. Il y a 48 ans, presque jour pour jour, que j'appartiens à l'armée active. C'est d'elle que me sont venues, dans les bons comme dans les mauvais jours, presque toutes les satisfactions de mon existence. Quelque besoin de repos que l'on ait, on n'abandonne pas sans un serrement de cœur ce qui a fait la jeunesse et l'âge mûr, et dont le souvenir, chez le soldat plus que chez les autres hommes, doit apporter le calme au déclin de la vie.

Vous avez été sous mes ordres de bons soldats. Je vous en remercie de tout mon cœur et je vous demande de continuer à l'être avec tous vos chefs. Ecoutez leurs enseignements en méprisant les clameurs factices d'un certain internationalisme. Laissez la politique à ceux qui ont mission d'en faire. Le métier militaire est assez beau et assez grand pour occuper les années, bien courtes pour le plus grand nombre, que vous devez à la République. Une armée qui, toujours et quand même, est restée fidèle au devoir militaire, prête à marcher à l'ennemi, à défendre les lois et veiller à leur exécution, est sans cesse plus près du relèvement que de la décadence.

Je vous fais mes adieux, mes meilleurs souhaits, et je cède, à partir de demain matin, le commandement provisoire du 14^e corps d'armée au général de division de Mibielle, commandant la 28^e division d'infanterie.

Vétérans des Armées de Terre et de Mer

1870-71

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES SECTIONS DU RHONE

Documents Officiels

LE CONGRÈS DE TOULOUSE

Les 16 et 17 août dernier, les sections de Vétérans du Midi de la France ont tenu à Toulouse un Congrès où se trouvaient représentés 278 sections et 43.600 membres de notre grande Société. Ces chiffres sont éloquentes par eux-mêmes et prouvent que nos camarades méridionaux ne s'étaient pas émus plus que de raison de l'ordre du jour, par lequel le Conseil général d'administration les engageait à « s'abstenir d'une manifestation aussi inopportune qu'antistatutaire », et déclarait « que la réunion en question ayant lieu à l'encontre de la présente décision, toutes les délibérations ou procès-verbaux seraient considérés comme nuls et non avenus ».

Les organisateurs du Congrès de Toulouse ont répondu avec beaucoup de bon sens que le Conseil général ayant annoncé la réunion très prochaine d'un Congrès général, le meilleur moyen d'en assurer la réussite était de le faire précéder de Congrès régionaux qui en seraient comme la plus naturelle et la plus efficace préparation.

Et, de fait, les questions qui ont été traitées au Congrès de Toulouse présentaient le plus vif intérêt ; du reste, voici celles qui étaient portées à l'ordre du jour :

- 1^o Question de la retraite ;
- 2^o Examen des nouveaux statuts ;
- 3^o Economies réalisables au point de vue administratif ;
- 4^o Composition du Conseil général ;
- 5^o Question des Unions ou Fédérations ;
- 6^o Réforme à apporter au « Vétérans » ;
- 7^o Vœux divers.

L'étude sérieuse de ces questions, qui a été faite au Congrès de Toulouse, sera de nature à éclairer nos camarades et

leur permettra d'envisager les solutions susceptibles d'être proposées au Congrès de Paris.

Aussi, le Bureau de la Fédération départementale du Rhône a-t-il été d'avis qu'il y avait lieu de se procurer un nombre suffisant d'exemplaires du compte-rendu *in-extenso* des travaux du Congrès de Toulouse, afin que ce document puisse être adressé à chaque président de section.

Le secrétaire de la Fédération s'est chargé de cette tâche et, à l'heure actuelle, MM. les présidents de toutes les sections du Rhône ont entre les mains le compte-rendu dont il s'agit.

Nous les engageons bien vivement à le lire attentivement et à noter, au fur et à mesure, les réflexions que cette lecture pourrait leur suggérer. Ils voudront bien, en outre, le communiquer à leur Conseil de section et provoquer une discussion sur les différents points examinés par le Congrès de Toulouse.

Cette étude préalable ayant été faite dans les sections les délégués à la Fédération seront convoqués, à Lyon, pour statuer à leur tour et nommer le ou les camarades qui seront chargés de représenter la Fédération du Rhône au Congrès général de Paris et de se faire l'interprète de nos revendications.

La date de la réunion des délégués à la Fédération est arrêtée, en principe, au dimanche, 11 octobre prochain ; les convocations seront d'ailleurs adressées en temps utile.

Toutefois, la question du choix à faire entre la loi de 1898 et la loi de 1902 ayant été réservée par le Congrès de Toulouse, jusqu'à ce que le Conseil d'Etat se soit prononcé sur le point de savoir si la loi de 1902 permet, ou non, de toucher au capital social, il y aura lieu d'attendre, pour nous réunir, de connaître l'avis de cette haute Assemblée. Les termes dans lesquels s'est exprimé, à Toulouse, notre distingué camarade, M. Lacroix, président de la section de Bordeaux, membre du Conseil supérieur de la Mutualité, nous permettent d'espérer que nous ne tarderons pas à être fixés sur l'interprétation qu'il convient de donner aux dispositions quelque peu ambiguës de la loi de 1902.

D. C.

UNE HÉROÏNE



Jeanne Bernier habitait une ferme de campagne pendant l'invasion de 1870-71. Son frère avait été tué par les Prussiens ; son père, son mari et son fils se joignirent aux francs-tireurs et marchèrent à la rencontre de l'ennemi. Tous les trois périrent. Lorsque cette nouvelle fut annoncée à Jeanne Bernier, elle ne versa pas une larme. Elle revêtit des habits d'homme, prit le fusil de son frère, et quitta sa ferme.

Elle partit seule. Elle ne craignit pas de se risquer la nuit, dans les bois remplis d'ennemis ; la fatigue, le manque de nourriture, rien ne l'effrayait. Pendant cinq jours elle erra dans la campagne, cherchant les sentinelles écartées, les éclaireurs, les uhlans. Elle en tua quatre. Puis, jugeant qu'elle avait versé assez de sang pour sa famille et pour sa patrie, elle se résolut à mourir. Elle tira sur un général ennemi chevauchant à la tête d'une troupe de soldats, qui la tuèrent d'une balle en pleine poitrine.

Cet exemple d'héroïsme n'est pas le seul que donnèrent, à cette époque néfaste, les femmes de France.

Ce sont de pareils traits et de tels sacrifices, comme l'a dit un écrivain, qui vengent, aux yeux de l'avenir, l'honneur meurtri des nations vaincues.

VOIX ALSACIENNES

Tu veux savoir, mon fils, pourquoi ta mère pleure,
Tu veux savoir pourquoi je suis toujours en deuil,
Pourquoi je vais m'asseoir devant la porte, à l'heure
Où le soleil couchant vient en dorer le seuil ;

Pourquoi mes yeux, tournés vers les Vosges prochaines,
Les regardent bleuir dans la brume du soir ;
Pourquoi je te défends d'amasser sous les chênes
Les feuilles et les fleurs — que je ne veux pas voir ;

Tu demandes pourquoi le doux nom de la France,
Un nom que je vénère, un nom que je bénis,
Voltige sur ma lèvre, aux moments d'espérance,
Ainsi que des chansons d'oiseaux au bord des nids ;

Tu demandes pourquoi — toi pur comme l'aurore
Aux matins du printemps — tu demandes pourquoi
Je n'ai les Prussiens, pourquoi je les abhorre,
Pourquoi je les exécère, eux, leur Prusse et leur roi

Penses-tu que l'oiseau puisse adorer la cage
Où l'enferme la main rude de l'oiseleur,
Alors qu'il s'enivrait, libre dans le bocage,
Des rayons du soleil, du parfum de la fleur ?

Mois d'août soixante-dix ! date maudite et sombre,
Ecrite dans mon cœur !... Tu n'avais pas deux ans ;
L'Alsace vit son sol, comme un vaisseau qui sombre,
Envahi par un flot de bataillons pesants.

Ton père prit alors, pour défendre nos terres,
Son fusil — qui dormait dans un coin — et partit :
Ils étaient bien un cent de braves volontaires,
Jeunes hommes, époux, qui firent ce qu'il fit.

Mais dès le second jour, au pied des Vosges même,
Les uhlans s'emparaient de leur troupe à moitié,
Et, ramenant, le soir, les vaincus au teint blême,
Il les fusillaient tous, sans merci, sans pitié !

Ton père était du nombre, ô mon enfant ! ton père
A rougi de son sang les feuilles qui tombaient,
Et nous, veuves d'hier, pour comble de misère,
Il nous fallut quitter nos maisons qui flambaient.

Les fauves avançaient chaque jour davantage
En laissant derrière eux la ruine et le deuil ;
Puis, après Metz, après Strasbourg, vaillante et sage,
Paris, morne, étonné, les vit franchir son seuil !

Paris !... C'était le cœur même de la Patrie !
Les Allemands vainqueurs nous apprirent alors
Qu'on serait Prussiens, et la France meurtrie
Neût qu'à baisser le front sous l'arrêt des plus forts !

Je songe bien souvent à ces heures néfastes
Où l'ennemi chez nous régnait en souverain,
Dictant la loi farouche, ajoutant à ses fastes
Le « Traité de Francfort » et la prise du Rhin !

C'est pourquoi je suis triste et c'est pourquoi je pleure..
Quand tu me vois, le soir, assise sur le seuil,
Regarder les grands monts que le soleil effleure,
C'est que je me souviens, enfant, des jours de deuil !

C'est que je me souviens de la patrie aimée
Sacrifiant en vain, pour nous garder encor,
Les derniers combattants de sa dernière armée
Et payant aux vainqueurs de lourdes sommes d'or !

Toi-même, ô mon enfant, souviens-toi de ton père
Qui fut assassiné par eux, tout près d'ici,
Et qu'une voix te dise à chaque instant : « Espère ! »
La France, qui l'écoute, y répondra : « Merci ! »

MAX TIPLE (1).

(1) *Alsace-Lorraine* (Jouanet, éditeur).

UNION PATRIOTIQUE DU RHONE

Extraits des Statuts

ART. 2

L'Union Patriotique du Rhône a pour but de contribuer à la défense et au relèvement de la Patrie.

Elle ne s'occupe ni de politique, ni de religion.

ADHESION

La cotisation annuelle de cinq francs donne droit à l'envoi gratuit du Bulletin mensuel.

Membre adhérent, de un à cinq francs : Associé, cinq francs ; Souscripteur, dix francs ; Donateur, vingt francs.

Le Gérant : Auguste HESS.

Imp. P. LEGENDRE et Cie, anc. Maison A. Waltener, Lyon